

N^o 6.

19 mars.

Columbat, Claudine.

De Dix-neuf-mars, mil huit cent cinquante. Deux, à neuf heures du matin, à la mairie.
Acte de naissance de Claudine Columbat, enfant du sexe féminin, né hier, à neuf heures
du matin, au Buisson des Croix, commune de Lugny, des mariés Jules Columbat, âgé de vingt
neuf ans, et Antoinette Lagault, âgée de vingt-sept ans, domiciliés audit lieu du Buisson des Croix.

Sur la déclaration à nous faite par Jules Columbat, marié, qui a présenté l'enfant.

1^{er} témoin, Jean Ducrot, âgé de trente-sept ans, instituteur, demeurant à Lugny;

2^e témoin, Jacques Lacroix, âgé de trente-quatre ans, tailleur d'habits, demeurant à Lugny.

Constaté suivant la loi par nous Jean Galand, maire de la commune de Lugny, officier de
l'état civil soussigné avec le témoin Ducrot. Le comparant et l'autre témoin ont déclaré ne
savoir signer après lecture faite.

Ducrot
Galand maire